



Achat voiture d'occasion chez concessionnaire.

Par **Sangk_old**, le **05/08/2007** à **16:41**

Bonjour,

J'ai acheté il y a 3 semaines Une Citroen C4 chez un concessionnaire Citroen. Un véhicule d'occasion de 38000Khm daté d'un An.

Nous l'avons financé Chez eux, avec reprise de notre ancien véhicule et apport de 1500€ et Crédit sur 5 ans chez eux pour le reste.

Cette voiture tombe en panne il y a 2 jours la veille de mon départ en vacance (1200kkm) 06 => 62

Le véhicule ne répond plus ni ouverture des portes aucune réaction électrique bref le drame...

L'assistance très professionnelle nous a remorqué le véhicule et le garage la réparé dans la journée vu notre programme de vacance.

Le diagnostic fut "Une pièce central qui commande toute l'électronique qui a grillé, cela arrive c'est très rare mais sa arrive c'est comme tout..."

Super content et rassuré nous nous rendont dans le nord pas de calais 1050kkm plus loin et après une bonne nuit de sommeil rebelotte : Même panne.

Le remorqueur viens de l'emmener, et bien que je suppose qu'elle sera réparé et que je pourrais rentrer chez moi, j'estime que pour un véhicule de près de 15000€ se retrouver avec

deux fois la même panne soit disant " exeptionelle" il y a comme un souci....

Quel sont mes droits? N'y aurait il pas une histoire de vice caché ou autre?

Merci d'avance.